

Archives des Affaires étrangères.

Portugal et Brésil, vol. 130, f° 67.

N° 17.

Le Duc de LUXEMBOURG au Duc de RICHELIEU.

Rio de Janeiro, 17 de Septembre 1816.

Monsieur le Duc, J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence traduction de la lettre que m'a adressée M. le Marquis d'Aguiar, pour demander que les troupes et les autorités portugaises actuellement employées à la Guyane soient ramenées au Brésil sur des navires français et aux frais du Roi. Les ports de Para et de Fernambouc sont désignés pour le lieu de débarquement; et le nombre des individus à transporter est d'environ 900.

J'ai répondu au Marquis d'Aguiar que cette demande n'éprouverait aucune difficulté et que des ordres seraient donnés en France à cet effet, en se référant toutefois à la capitulation de la Guyane en 1809, où pareille chose fut stipulée pour le retour de la garnison française. Votre Excellence trouvera également ci-joint la copie de ma réponse.

Agréez, Monsieur le Duc, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et obéissant serviteur.

LE DUC DE LUXEMBOURG.



N° 18.

Le Duc de LUXEMBOURG au Duc de RICHELIEU.

Rio de Janeiro, 20 de 7bre 1816.

Monsieur le Duc, Après avoir reçu de M. le Marquis d'Aguiar les pièces qu'il devait me remettre, ma mission se trouvant par là terminée, je demandai mon audience de congé à S.M. Très-Fidèle. Elle me fut accordée pour le 18. J'ai eu l'honneur d'être admis auprès du Roi, entouré des personnes de mon Ambassade et des Officiers supérieurs de la Frégatte, avec tout le cérémonial d'usage. S.M. la Reine était malade. Je n'ai pu avoir l'honneur de lui faire ma cour. Mais j'ai été le soir même au château de St-Christophe où j'ai reçu du Roi les assurances les plus affectueuses de son attachement pour Sa Majesté.

On attendait depuis longtemps le paquebot avec une vive impatience. Il avait dépassé déjà de quinze jours le terme ordinaire de son arrivée. Il était à craindre qu'il ne fût arrêté par quelque accident; d'un autre côté, le tems pressait pour le départ. La saison déjà fort avancée ne permettait pas d'attendre plus longtemps. Je me décidai à fixer au 21 le jour de mon départ, en laissant à M. le Colonel Maler des instructions sur ce qu'il devait faire des paquets du Ministère qui me seraient adressés.

J'ai laissé également à ce Chargé d'Affaires



plusieurs recommandations d'affaires particulières concernant des Français qui n'avaient pu être terminées avant mon départ et dont je rendrai compte à Votre Excellence.

Veillez agréer, Monsieur le Duc, l'assurance de ma haute considération,

LE DUC DE LUXEMBOURG.